

26 CASTAGNARY

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 72 Rue des Grands Champs – 75020 PARIS
Société en cours d'immatriculation au RCS PARIS

LES SOUSSIGNEES :

- **Madame Simona, Tamara UNTESU,**
Demeurant 72 Rue des Grands Champs – 75020 PARIS,
- **La Société IDEAL PROMOTION,** (538 870 031 RCS PARIS), Représentée aux présentes par sa Présidente, Madame Simona, Tamara UNTESU.

Agissant en qualité d'associés de la société **26 CASTAGNARY**, ci-dessus désignée et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date de ce jour, ont procédé à la nomination des premiers Gérants de la Société conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

A CET EFFET, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT,

Nomination en qualité de gérant, et pour une durée indéterminée :

Madame Simona, Tamara UNTESU,
Né le 22 mars 1983 à BUCAREST (ROUMANIE),
De nationalité française,
Demeurant 72 Rue des Grands Champs – 75020 PARIS,

Madame Simona UNTESU, accepte les fonctions de gérant qui vient de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Madame Simona UNTESU, dispose, conformément à l'article 16 des statuts, des pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société dans ses rapports avec les tiers et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Elle aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Paar signature électronique,
Le 13 Juillet 2026

Le(s) signataire(s) convien(nen)t que le présent acte est signé sur support électronique conformément à la réglementation européenne et française en vigueur, en particulier le Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 et les articles 1366 et suivants du Code civil. A cet effet, les signataires ont accepté d'utiliser la plateforme en ligne Docusign (www.docusign.com). Ils prennent acte (i) que la signature électronique qu'ils apposent sur le présent acte a la même valeur juridique que leur signature manuscrite et (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte.

Le(s) signataire(s) pren(nen)t acte, au titre de l'article 1375, al. 4 du Code civil, que l'exigence d'une pluralité d'originaux imposée par l'article 1375, al. 1er du Code civil est réputée satisfaite à l'égard du présent acte signé sous forme électronique conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil.

Madame Simona UNTESU

DocuSigned by:

F720F231E0B2408...

La Société IDEAL PROMOTION

Madame Simona UNTESU

DocuSigned by:

F720F231E0B2408...